RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

17, BLEU CITRON
Société à responsabilité limitée
au capital de 7 622,45 euros
Siège social : 17 rue Gambetta
46100 FIGEAC
411 264 997 RCS CAHORS

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 30 décembre 2024

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 Juin 2024

DEUXIEME DÉCISION

L'Associée Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 Juin 2024 s'élevant à 12 413,65 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	12 413,65 euros
A l'absorption des pertes antérieures	6 333,93 euros
Le solde	6 079,72 euros
Attribué en totalité à l'Associée Unique	6 079,72 euros

La somme ainsi attribuée à l'Associée Unique sera portée au crédit de son compte courant dans les écritures sociales.

L'Associée Unique constate qu'il résulte du bilan de l'exercice clos le 30 Juin 2024 qu'elle vient d'approuver que les capitaux propres de la Société sont reconstitués à un niveau au moins égal à la moitié du capital social, et qu'il convient de faire procéder à une inscription modificative au Registre du commerce et des sociétés relative à la régularisation de la situation de la Société.

Certifié conforme

[redacted]